

Référentiel RSE 2017



Adhérents, collaborateurs, militants, citoyens

NOUS SOMMES LA MUTUELLE DE

MAZIZ



GRUPE **vyv**

Sommaire

LES INDICATEURS DE PERFORMANCES

04 / Méthodologie

**06 / Agir pour le bien-être de tous
nos publics**

**10 / Être démocratiques, ouverts
et engagés dans la société**

**12 / Développer durablement notre
modèle économique non lucratif
et solidaire**

**14 / Conjuguer valeurs mutualistes
et politique des ressources humaines**

17 / Agir pour l'environnement

**23 / Rapport de l'organisme tiers
indépendant**

GROUPE MGEN

LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

La loi dite Grenelle 2 de juillet 2010 et son décret d'application imposent à chaque société dont le chiffre d'affaire dépasse 100 M€ et l'effectif 500 personnes de publier « des informations sur la manière dont elle prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité ainsi que sur ses engagements sociétaux en faveur du développement durable ».

Le référentiel RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) du groupe MGEN répond à cette réglementation. Établi en 2012 à partir des enjeux RSE du groupe, ce référentiel est construit autour de cinq grandes thématiques : Agir pour le bien-être de tous nos publics ; Être démocratiques, ouverts et engagés dans la société ; Développer durablement notre modèle économique non lucratif et solidaire ; Conjuguer valeurs mutualistes et politique des ressources humaines ; Agir pour l'environnement.

En toute transparence, le référentiel donne une vision globale de la performance RSE du groupe sur les exercices du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015, 2016 et 2017.

MÉTHODOLOGIE

PÉRIMÈTRE DE REPORTING

En 2018, le référentiel RSE du groupe MGEN rassemble 65 indicateurs. Ces indicateurs répondent aux exigences du décret d'application de l'article 225 de la loi Grenelle 2 de juillet 2010.

Les correspondances sont indiquées au fur et à mesure dans le référentiel. Les parties narratives du Rapport annuel responsable apportent les compléments factuels et d'analyse nécessaires.

Les indicateurs sont consolidés par défaut sur le périmètre de l'UES MGEN (localisée uniquement sur le territoire français, dans des zones desservies par les services publics d'eau, d'assainissement et d'électricité) en fonction de la disponibilité de données fiables sur toutes les entités et de la pertinence de la mesure. Si le périmètre de l'indicateur n'est pas celui de l'UES, le périmètre effectif est systématiquement précisé. Ne sont pas présentées dans ce référentiel des informations portant directement sur les différentes filiales du groupe MGEN.

Une note de bas de page renseigne :

- toute variation significative du périmètre d'un indicateur d'une année sur l'autre ;
- si une information a été créée en passant par une règle d'estimation ou d'extrapolation de données (par défaut, aucune règle d'estimation ou d'extrapolation n'est utilisée).

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Toutes les thématiques du décret s'appliquant aux entreprises non cotées sont traitées dans le référentiel RSE, à l'exception des suivantes, considérées comme non pertinentes par rapport au champ d'activité global ou du périmètre d'opération du Groupe :

- Promotion et respect des conventions de l'OIT : de par sa localisation sur le territoire français, le groupe MGEN répond automatiquement aux exigences des conventions de l'OIT relatives au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective, à l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession, à l'élimination du travail forcé ou obligatoire, à l'abolition effective du travail des enfants.

- Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement : aucune provision et garantie pour risques en matière d'environnement n'a été prévue.
- Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement : les différentes installations techniques (chauffage, climatisation, traitement des eaux) sont opérées strictement en conformité avec les exigences réglementaires et font l'objet d'interventions de maintenance préventive régulières.
- Les nuisances sonores et autres formes de pollution, et l'utilisation des sols : du fait de ses activités de services, le groupe MGEN n'est pas concerné par les enjeux relatifs à la prévention des nuisances sonores, lumineuses, ainsi qu'à l'emprise aux sols. De par la configuration de ses locaux, souvent à plusieurs étages, son emprise au sol est inférieure à celle des activités industrielles étendues sur un même plan.
- L'adaptation aux conséquences du changement climatique : vu le manque de données scientifiques, les conséquences du changement climatique sur les activités et les implantations du Groupe n'ont pas encore pu être déterminées avec précision.
- Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité : dans son activité régulière, le groupe MGEN veille à préserver les espaces naturels qu'il possède (parcs et jardins).
- L'impact sur les populations riveraines ou locales : le groupe MGEN est un employeur présent dans chaque département, y compris en zones rurales, et a fait le choix de localiser ses centres de traitement et d'appels en France.
- Les actions engagées pour prévenir la corruption : dans ses pratiques métiers, le groupe MGEN est particulièrement vigilant au respect d'une déontologie stricte en accord avec ses principes mutualistes.
- Le gaspillage alimentaire : sur les différents sites MGEN dotés d'installations de restauration collective, le groupe MGEN et ses sous-traitants mettent en œuvre des actions de sensibilisation pour limiter le gaspillage alimentaire.

Le groupe MGEN présente en plus certaines informations de la liste cotée qui correspondent à des enjeux de responsabilité métiers particulièrement importants :

- les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles ;
- l'absentéisme ;
- les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs.

RESPONSABILITÉS

Les indicateurs sont produits par les correspondants du reporting RSE dans les directions opérationnelles du siège national et de MGEN Technologies, à partir de données sources provenant de leurs différents outils de suivi et de pilotage métier, ou à partir d'enquêtes effectuées sur le périmètre de l'indicateur.

La démarche est pilotée conjointement par la déléguée nationale en charge de la RSE et l'équipe RSE placée au sein du cabinet de la Direction générale. Ces derniers sont garants du respect du planning de reporting et réalisent des contrôles de cohérence sur les données produites (pas directement sur les données sources). Ces contrôles impliquent notamment des comparaisons avec les résultats des trois années précédentes. Tout écart jugé significatif est expliqué et commenté.

REVUE

Le référentiel est revu et validé par le comité exécutif et le Bureau national du Groupe. Il est également voté par le Conseil d'administration.

VÉRIFICATION

Un organisme tiers indépendant atteste annuellement de la présence et de la sincérité des informations présentées.

ACTUALISATION

Une revue annuelle des indicateurs est réalisée par l'équipe RSE et les correspondants RSE pour vérifier leur pertinence, transparence, et simplicité.

AGIR POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS NOS PUBLICS

Exercices 2015, 2016, 2017

	2015	2016	2017
<i>Référence Grenelle : 3.d.2. Mesures prises en faveur de la santé des consommateurs</i>			
ASSURER UNE PROTECTION SOCIALE GLOBALE POUR NOS ADHÉRENTS LEURS FAMILLES			
Assurer avec efficacité la mission de service public de gestion du régime obligatoire d'assurance maladie sur le périmètre MGEN			
Résultat des audits sur la qualité de gestion du régime obligatoire ⁽¹⁾	95 %	89,8 %	94 %
Accompagner les adhérents et leurs familles dans leurs différents événements de vie grâce à des réponses solidaires			
Prestations d'action sociale versées aux adhérents sur dossier étudié en département	36 324 437 €	33 186 197 €	37 245 330 €
Dont les 3 plus grands postes :			
• Soins coûteux : compléments pour financer des restes à charge importants (pour traitements thérapeutiques nouveaux, soins liés aux maladies graves, etc.)	10 165 818 €	6 855 883 €	9 757 694 €
• Orphelinat : allocations annuelles	9 170 014 €	8 996 327 €	8 884 934 €
• Handicap : allocations annuelles de base et prestations particulières (pour achat de fauteuil roulant, aménagement de domicile...)	6 626 758 €	6 918 636 €	7 239 498 €
Bénéficiaires des prestations d'action sociale⁽²⁾	178 347 bénéficiaires	92 390 bénéficiaires	104 702 bénéficiaires
Dont les 3 plus grands postes :			
• Soins coûteux	130 772 bénéficiaires	44 473 bénéficiaires	55 805 bénéficiaires
• Orphelinat	12 675 bénéficiaires	12 364 bénéficiaires	12 138 bénéficiaires
• Handicap	16 807 bénéficiaires	17 410 bénéficiaires	18 253 bénéficiaires
Réponses à la perte d'autonomie			
Prestations assurantielles versées pour dépendance totale	10 987 223 € 8 345 bénéficiaires	11 332 471 € 8 825 bénéficiaires	12 088 319 € 9 208 bénéficiaires
Services à domicile pour dépendance totale (aide ménagère principalement)	1 262 351 € 1 191 bénéficiaires	1 394 192 € 1 267 bénéficiaires	1 386 764 € 1 342 bénéficiaires
Action sociale : allocations annuelles et prestations particulières (pour achat de fauteuil roulant, aménagement de domicile...)	4 056 722 € 10 123 bénéficiaires	4 373 112 € 10 698 bénéficiaires	4 985 074 € 11 181 bénéficiaires
Aide au mutualiste aidant	440 325 € 1 329 bénéficiaires	490 542 € 1 417 bénéficiaires	512 942 € 1 577 bénéficiaires
Entretenir avec les adhérents une relation de confiance personnalisée conjuguant simplicité, qualité de conseil et de service			
Satisfaction des assurés et adhérents MGEN			
Taux de satisfaction globale des assurés/adhérents	80 %	79 %	77 %
Taux d'assurés/adhérents ayant une bonne image de la MGEN	88 %	90 %	87 %
Taux d'assurés/adhérents ayant confiance en la MGEN	96 %	95 %	93 %
Adhérents ayant déjà recommandé MGEN	nc %	36 %	36 %
Réclamations			
Évolution du volume des réclamations	- 4 %	+ 29 %	- 35 %
Réclamations assurés traitées en moins de 12 jours calendaires	87 %	73 %	86 %
Dossiers admis en médiation	239	324	205
Services en ligne			
Adhérents pouvant ouvrir un espace personnel en ligne	2 662 838	nc	2 958 137
Adhérents ayant activé leur espace personnel en ligne	1 527 638	nc	1 740 234
Abonnement aux relevés de prestations dématérialisés	41 %	nc	48 %
Téléchargements de l'application espace personnel			
Nombre cumulé de téléchargements de l'application	na	na	161 510

2015

2016

2017

ACCOMPAGNER LES PARCOURS DE SANTÉ DE NOS ADHÉRENTS ET DE NOS PATIENTS, ET ÊTRE UN ACTEUR DE LA GESTION DU RISQUE			
Répondre aux besoins de soins par une offre sanitaire et médico-sociale de qualité, accessible à tous et contribuant à la démocratie en santé			
Patientèle des établissements du groupe MGEN			
Soins de suite et de réadaptation			
Journées d'hospitalisation complète	375 572	361 038	366 198
Journées d'hospitalisation de jour	15 629	17 836	20 683
Médecine chirurgie obstétrique			
Journées d'hospitalisation complète	21 104	20 789	20 117
Journées d'hospitalisation de jour et de nuit	3 073	3 347	3 945
Établissements de santé mentale (psy temps plein et hôpitaux de jour)			
Journées d'hospitalisation complète et de semaine	64 151	57 122	52 931
Journées d'hospitalisation de jour	100 584	101 881	102 900
Établissements médico-sociaux			
Journées d'hébergement	268 101	269 954	267 240
Centres médicaux et dentaires			
Passages (1 consultation ou plus)	315 932	349 846	370 417
Établissement pour personnes en situation de handicap			
Journées d'hospitalisation complète	73 591	73 517	71 502
Taux d'occupation des établissements du groupe MGEN (rapporté aux autorisations données par les Agences régionales de santé)			
Soins de suite et de réadaptation (hospitalisation complète)	82 %	80 %	83 %
Médecine chirurgie obstétrique (hospitalisation complète)	89 %	80 %	78 %
Établissements médico-sociaux (hébergement)	98 %	98 %	97 %
Établissement psy temps plein (hospitalisation complète)	73 %	64 %	60 %
Établissements de santé mentale (hospitalisation de jour)	72 %	71 %	71 %
Satisfaction des patients des établissements du groupe MGEN			
Soins de suite et de réadaptation, et médecine chirurgie obstétrique			
Satisfaction globale	92 %	90 %	92 %
Relation soignant/soigné	89 %	84 %	83 %
Satisfaction quant à la prise en charge de la douleur	85 %	79 %	78 %
Établissements de santé mentale			
Satisfaction globale	92 %	90 %	94 %
Relation soignant/soigné	80 %	84 %	84 %
Satisfaction quant à la prise en charge de la douleur	64 %	80 %	81 %
Établissements médico-sociaux			
Satisfaction globale	88 %	91 %	96 %
Relation soignant/soigné	81 %	84 %	79 %
Satisfaction quant à la prise en charge de la douleur	58 %	78 %	75 %

AGIR POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS NOS PUBLICS

Exercices 2015, 2016, 2017

	2015	2016	2017
Centres médicaux et dentaires			
Satisfaction globale	96 %	94 %	96 %
Relation soignant/soigné	91 %	84 %	88 %
Satisfaction quant à la prise en charge de la douleur	74 %	83 %	88 %
Plaintes et réclamations recensées dans les établissements			
Total des plaintes et réclamations	398	511	437
Assurer pour nos adhérents un accès à des soins de qualité à des coûts maîtrisés grâce aux accords et dispositifs conventionnels sur tout le territoire			
Établissements de santé conventionnés accessibles aux adhérents	2 127	2 118	2 108
Professionnels de l'optique, du dentaire et de l'audition conventionnés par MGEN et accessibles aux adhérents			
Opticiens conventionnés (dispositif OPTISTYA)	8 021	8 007	8 074
Taux de recours au dispositif OPTISTYA	na	na	82 %
Audioprothésistes partenaires (dispositif AUDISTYA)	3 593	3 773	4 276
Taux d'audioprothésistes partenaires par rapport au nombre d'audioprothésistes sur le territoire	na	na	84 %
Chirurgiens-dentistes libéraux conventionnés	23 143	23 450	23 730
Moyenne nationale des dentistes libéraux accessibles aux adhérents par rapport au % des chirurgiens-dentistes libéraux en France	58 %	62 %	52 %
Centres dentaires conventionnés	580	517	700
Part des départements où au moins 6 dentistes sur 10 sont conventionnés avec MGEN ⁽³⁾	77 %	72 %	62 %
Reste à charge chez les opticiens conventionnés			
Verres simples ⁽⁴⁾ avec un reste à charge inférieur à 10 €	60 %	73 %	69 %
Verres simples adulte avec un reste à charge inférieur à 10 €	75 %	72 %	69 %
Verres simples enfant avec un reste à charge inférieur à 10 €	29 %	74 %	70 %
Verres progressifs ⁽⁵⁾ avec un reste à charge inférieur à 80 €	46 %	37 %	33 %
Donner à nos publics, particulièrement les plus fragiles, les moyens de devenir, tout au long de leur vie, acteurs de leur bien-être, grâce à la prévention et à l'éducation pour la santé			
Adhérents, assurés et grand public touchés par des actions de prévention MGEN			
Nombre total de personnes touchées par une action de prévention dont adhérents	na	na	1 249 200
	na	na	589 900
% du nombre d'adhérents touchés par une action de prévention	na	na	18 %
Être un partenaire global des employeurs, ministères et entreprises, pour le développement de la santé et du bien-être au travail			
Actions sociales menées en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale au bénéfice de ses personnels (actions concertées)			
Équipements spéciaux, aménagement ou matériel (ex. : aide auditive)	22 185 équipements	25 459 équipements	25 491 équipements
Bénéficiaires d'aide humaine (ex. : tierce personne pour le ménage)	9 937 personnes	9 613 personnes	10 123 personnes
Bénéficiaires de l'intervention sociale et familiale	958 bénéficiaires	892 bénéficiaires	632 bénéficiaires
Bénéficiaires de réservations des journées en centres de vacances	479 bénéficiaires	481 bénéficiaires	476 bénéficiaires

	2015	2016	2017
Bénéficiaires des réseaux Prévention Action, Suivi (PAS) ouverts aux adhérents MGEN ou non	20 587 bénéficiaires	16 970 bénéficiaires	19 434 bénéficiaires
Bénéficiaires d'une réadaptation au travail (adhérents MGEN ou non)	142 bénéficiaires	163 bénéficiaires	237 bénéficiaires
Contribution financière totale de la MGEN	10 835 641 €	12 139 372 € 10 997 167 €	10 102 277 €
INNOVER POUR CONTRIBUER AU PROGRÈS SOCIAL ET AU BIEN-VIVRE DE TOUS			
Soutenir la recherche en santé et en protection sociale et rendre les innovations toujours plus accessibles			
Contribution au développement de la recherche en santé			
Dotations et subventions de soutien à la recherche en santé	664 569 €	677 860 €	684 639 €
Total : contributions auprès de la communauté scientifique nationale, internationale et du grand public :	21	21	36
Dotations et subventions de soutien à la recherche sur les systèmes de protection sociale	599 000 €	599 000 €	298 890 €

(1) Pour l'année 2015, la note est donnée par l'assurance maladie. Pour 2016 et 2017, il s'agit d'une estimation MGEN.

(2) Une même personne peut être bénéficiaire de plusieurs prestations.

(3) Il est tenu compte de l'accès aux centres dentaires conventionnés avec MGEN.

(4) Deux verres unifocaux adulte et enfant, de faible et moyenne correction – selon classification et standard de qualité MGEN – hors monture.

(5) Deux verres progressifs adulte, de faible et moyenne correction – selon classification et standard de qualité MGEN – hors monture.

na : non applicable.

nc : non consolidé.

ÊTRE DÉMOCRATIQUES, OUVERTS ET ENGAGÉS DANS LA SOCIÉTÉ

Exercices 2015, 2016, 2017

	2015	2016	2017
FAIRE VIVRE ET ÉVOLUER NOTRE MODÈLE DÉMOCRATIQUE ET NOTRE VIE MILITANTE			
<i>Référence Grenelle : 3.b.1. Conditions du dialogue avec les parties prenantes</i>			
Dynamiser notre vie démocratique et militante pour toujours plus de participation et d'ouverture			
Participation des adhérents aux élections du comité de section			
Taux de participation groupe MGEN		25 %	
Nombre de votants groupe MGEN		483 199	
• Dont : taux de participation adhérents MGEN	Le vote a lieu tous les 2 ans	26 %	Le vote a lieu tous les 2 ans
• Dont : nombre de votants adhérents MGEN		463 675	
• Dont : taux de participation adhérents MGEN Filia		11 %	
• Dont : nombre de votants adhérents MGEN Filia		19 524	
Population militante			
Délégués à l'Assemblée générale de l'année	504	511	511
Délégués des équipes permanentes des sections départementales	263	278	276
Élus dans l'année aux comités de section ⁽¹⁾	Pas d'élection	1 089	Pas d'élection
Élus au conseil d'administration	60	60	57
Taux de participation des élus aux instances			
Taux de participation au conseil d'administration	94 %	94 %	94 %
Taux de participation à l'Assemblée générale	94 %	98 %	99 %
Nombre moyen de mandats exécutifs détenus par les membres du Bureau national			
Tous mandats exécutifs	10	9	11
• Dont mandats exécutifs mutualistes comptabilisés au titre de l'article L.114-23 du Code de la mutualité	2	2	3
• Dont autres mandats exécutifs	8	7	8
Renforcer la diversité des instances pour une meilleure représentativité des adhérent(e)s MGEN			
Âge moyen des élus de l'année aux comités de section⁽¹⁾			
% jusqu'à 40 ans		52 ans	
% entre 41 et 50 ans	Le vote a lieu tous les 2 ans	13 %	Le vote a lieu tous les 2 ans
% entre 51 et 60 ans		24 %	
% + de 61 ans		46 %	
		17 %	
Âge moyen des délégués à l'Assemblée générale			
% jusqu'à 40 ans		56 ans	
% entre 41 et 50 ans	Le vote a lieu tous les 2 ans	5 %	Le vote a lieu tous les 2 ans
% entre 51 et 60 ans		21 %	
% + de 61 ans		38 %	
		36 %	
Âge moyen des élus au conseil d'administration			
% jusqu'à 40 ans	52 ans	53 ans	52 ans
% entre 41 et 50 ans	8 %	5 %	4 %
% entre 51 et 60 ans	34 %	25 %	37 %
% + de 61 ans	50 %	48 %	56 %
	8 %	22 %	4 %

	2015	2016	2017
Âge moyen des membres du Bureau national	53 ans	56 ans	53 ans
% jusqu'à 40 ans	0 %	0 %	0 %
% entre 41 et 50 ans	28 %	8 %	42 %
% entre 51 et 60 ans	72 %	58 %	42 %
% + de 61 ans	0 %	34 %	17 %

Référence Grenelle : 3.b.1. Conditions du dialogue avec les parties prenantes

1.1.1. Politique mise en œuvre et mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

Parité dans les instances	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
Délégués à l'Assemblée générale ⁽²⁾	Pas d'élection		54 %		46 %		Pas d'élection	
Élus aux comités de section ⁽¹⁾	Pas d'élection		51 %		49 %		Pas d'élection	
Élus au conseil d'administration ⁽¹⁾	65 %	35 %	65 %	35 %	59 %	41 %		
dont membres du Bureau national	73 %	27 %	73 %	27 %	67 %	33 %		
Membres du comité exécutif	80 %	20 %	80 %	20 %	80 %	20 %		
Parité dans les postes à responsabilité des équipes militantes départementales	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Total des postes à responsabilité	54 %	46 %	53 %	47 %	53 %	47 %		
dont :								
• Membres du bureau du comité de section ⁽³⁾	53 %	47 %	53 %	47 %	53 %	47 %		
• Directeurs de sections départementales	71 %	29 %	64 %	36 %	58 %	42 %		
• Délégués autres que directeurs	50 %	50 %	49 %	51 %	48 %	52 %		

S'ENGAGER DANS LA SOCIÉTÉ

Référence Grenelle : 3.b.1. Actions de partenariat ou de mécénat

Contribuer aux débats de société sur les enjeux de santé, de protection sociale, d'éducation, de citoyenneté, de culture, et de développement durable, en agissant concrètement dans la proximité aux côtés de nos partenaires

Dotations et subventions de soutien aux partenaires solidaires⁽⁴⁾	na	na	1 872 000 €
Engagement sociétal de proximité			
% des sections faisant la promotion localement de l'éducation au développement durable, de l'ESS, de la culture et du vivre ensemble ⁽⁵⁾	na	na	77 %

(1) Correspond aux membres des comités de section nouvellement élus ou renouvelés lors des élections de l'année. Tous les deux ans, un tiers des comités de section est renouvelé.

(2) Titulaires uniquement.

(3) Changement de la méthode de collecte des données en 2016 : sont comptabilisés ici tous les membres du bureau du comité de section. Certains de ces élus peuvent également être directeurs ou délégués de section.

(4) Changement de périmètre en 2017.

(5) Mesuré à partir d'une enquête menée auprès de 84 sections départementales sur 101.

DÉVELOPPER DURABLEMENT NOTRE MODÈLE ÉCONOMIQUE **NON LUCRATIF ET SOLIDAIRE**

Exercices 2015, 2016, 2017

	2015	2016	2017
CONCILIER LES IMPÉRATIFS DE SOLIDARITÉ, DE SOLIDITÉ FINANCIÈRE ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE			
<i>Référence Grenelle : 3.a.1. L'impact territorial, économique et social de l'activité de la société en matière d'emploi et de développement régional</i>			
Assurer une gestion efficiente dans l'intérêt des personnes protégées			
Empreinte économique⁽¹⁾			
Prestations versées au titre de la Sécurité sociale	3 439 M€	3 841 M€	4 010 M€
Prestations complémentaires en santé et prévoyance redistribuées aux adhérents	1 729 M€	1 743 M€	1 791 M€
Masse salariale	439 M€	438 M€	434 M€
Impôts et taxes	263 M€	283 M€	281 M€
Fournisseurs – sous-traitance	242 M€	257 M€	272 M€
Redistribution des cotisations			
Taux de redistribution des cotisations sous forme de prestations	93,2 %	90,8 %	92,2 %
Taux d'endettement (% des fonds propres combinés MGEN)	0,9 %	0,8 %	1,4 %
Taux de couverture de la marge de solvabilité MGEN	na	nc %	231 %
DÉPLOYER NOTRE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT ET D'ACHATS RESPONSABLES			
Conforter une politique d'investissement responsable conciliant performance financière et critères extrafinanciers			
Notation ESG des actifs gérés par Egamo⁽²⁾			
Notation ESG moyenne des émetteurs privés ⁽²⁾	+	+	+
Notation ESG moyenne des émetteurs publics ⁽²⁾	+	+	+
Notation moyenne des sociétés de gestion sollicitées par Egamo ⁽³⁾	na	63	66
• dont petites sociétés de gestion	na	52	56
• dont grandes sociétés de gestion	na	70	65
Empreinte carbone du portefeuille d'actifs cotés gérés en direct			
Intensité carbone pondérée du portefeuille (teq CO ₂ /an/M€ de CA ou PIB) ⁽⁴⁾	212	340	177
• dont portefeuille des émetteurs privés	124	254	99
• dont portefeuille des émetteurs publics	88	86	78

2015

2016

2017

Mettre en œuvre une politique d'achats responsables intégrant déontologie, performance économique, responsabilité sociale et environnementale
Référence Grenelle : 3.c.1. La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux
Achats de produits et services à plus-value environnementale

Établissements utilisant pour la maintenance des bâtiments le fournisseur référencé justifiant d'une démarche environnementale responsable	88 %	88 %	88 %
Fournitures de bureau répondant à des « critères de développement durable »	48 %	44 %	55 %
Papiers de bureau écolabellisés	100 %	100 %	100 %

Performance environnementale du parc automobile du groupe MGEN

Moyenne d'émissions carbone du parc automobile professionnel MGEN (g de CO ₂ par km)	146	115	115
---	-----	-----	-----

(1) Les prestations (Sécurité sociale et prestations complémentaires) correspondent aux prestations ordonnancées au 31 décembre. Les prestations versées au titre de la Sécurité sociale sont basées sur les attestations CNAMTS, c'est-à-dire hors Mayotte et Caisse des Français à l'étranger. La masse salariale comprend les salaires de toutes les populations militantes et professionnelles du groupe MGEN, y compris les intérimaires : le périmètre est donc plus vaste que celui retenu par convention dans le bilan social, lui-même utilisé pour les indicateurs du volet « Ressources humaines » du référentiel RSE. Taxe sur salaires et taxe d'apprentissage sont intégrées dans la rubrique « Impôts et taxes ».

(2) Egamo est la société de gestion filiale du groupe MGEN. La notation + du portefeuille MGEN signifie qu'en moyenne les titres détenus par MGEN proviennent d'émetteurs dont les engagements de développement durable se situent au-dessus de la moyenne de leur secteur.

(3) Egamo a développé sa propre méthode d'évaluation des sociétés de gestion qu'elle sollicite.

(4) Afin d'obtenir une mesure de la contribution du portefeuille MGEN au changement climatique, son ratio d'intensité carbone pondérée est calculé. L'intensité carbone mesure la quantité de gaz à effet de serre produite par l'activité de l'entreprise/du pays rapporté à son niveau d'activité économique.

na : non applicable.

nc : non consolidé.

CONJUGUER VALEURS MUTUALISTES ET POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES

Exercices 2015, 2016, 2017

2015

2016

2017

METTRE EN ŒUVRE UN PROJET MANAGÉRIAL MUTUALISTE, CONCILIANT ÉTHIQUE, ENGAGEMENT ET PERFORMANCE

Référence Grenelle : 1.a.1. Effectif total et répartition des salariés par sexe

Répartition des effectifs par sexe et par catégorie d'emploi	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	21 %	79 %	22 %	78 %	25 %	75 %
Effectifs totaux	1 986	7 309	2 106	7 473	2 433	7 425
Employés	854	4 054	874	4 009	797	3 800
Techniciens/agents de maîtrise	486	2 202	538	2 317	570	2 342
Cadres	628	1 039	673	1 132	1 052	1 274
Cadres dirigeants ⁽¹⁾	18	14	21	15	14	9

Référence Grenelle : 1.a.1. Effectif total et répartition des salariés par zone géographique

3.a.1. La manière dont la société prend en compte l'impact territorial de ses activités en matière d'emploi et de développement régional

Âge et ancienneté moyens des salariés	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Âge moyen des salariés	43 ans	43 ans	45 ans	44 ans	44 ans	43 ans
Ancienneté moyenne des salariés	13 ans	10 ans	11 ans	13 ans	10 ans	12 ans
Répartition géographique des effectifs						
Effectif total		9 295		9 579		9 873
Part des départements français où la MGEN emploie au moins 10 salariés		75 %		80 %		80 %
Île-de-France		2 844		2 966		3 083
Régions (hors IDF)		6 363		6 509		6 692
Collectivités d'Outre-Mer		88		104		98

Référence Grenelle : 1.a.2. Embauches et licenciements

Embauches, licenciements et démissions	2015	2016	2017	
Recrutements en CDI		339	842	510
Recrutements en CDD (nombre de contrats)		8 368	8 602	9 112
Recrutements en CDD (nombre de personnes)		2 833	2 799	2 591
Pérennisations (CDD transformés en CDI)		169	360	305
Départs		1 206	754	917
dont :				
• Licenciements économiques		94	21	27
• Licenciements pour motif personnel		38	90	155
• Ruptures conventionnelles		nc	nc	32
• Démissions		251	267	331
Taux de précarité global		15,8 %	13,4 %	11,8 %
dont :				
• Taux de précarité homme		nc	nc	11,6 %
• Taux de précarité femme		nc	nc	11,8 %
• Taux de précarité employé		nc	nc	18,1 %
• Taux de précarité technicien		nc	nc	8,2 %
• Taux de précarité cadre		nc	nc	3,9 %

2015

2016

2017

Référence Grenelle : 1.a.3. Les rémunérations et leur évolution

Rémunération par sexe et par catégorie d'emploi	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Employés	24 289 €	23 652 €	24 979 €	24 277 €	25 651 €	24 493 €
Techniciens/agents de maîtrise	30 984 €	31 029 €	31 090 €	31 022 €	31 694 €	30 718 €
Cadres	69 333 €	56 067 €	66 706 €	53 112 €	66 306 €	55 704 €
Cadres dirigeants ⁽¹⁾	144 037 €	129 023 €	164 374 €	138 518 €	179 111 €	145 641 €
Écart entre les moyennes des 10 rémunérations les moins élevées et des 10 plus élevées		10,6		10,7		10,2

Référence Grenelle : 1.c.1. L'organisation du dialogue social (information/négociation/consultation)
1.c.2. Bilan des accords collectifs
1.d.1. Les conditions d'hygiène et de sécurité au travail
1.d.2. Les accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail

Bilan du dialogue annuel avec les institutions représentatives du personnel				
Accords ⁽²⁾		9	10	10
dont signés à l'unanimité par toutes les organisations syndicales représentatives		4	4	4
Politique en faveur de la qualité de vie au travail				
Nombre d'entretiens réalisés par la cellule externe d'écoute et d'accompagnement		91 entretiens	69 entretiens	63 entretiens
Nombre d'entretiens réalisés par le réseau d'assistants sociaux dédiés (dispositif RESSIF)		278 entretiens	290 entretiens	279 entretiens

Référence Grenelle : 1.b. : L'organisation du temps de travail

Organisation du temps de travail			
Nombre de salariés en temps partiel	1 905 personnes	1 914 personnes	1 944 personnes
Nombre de salariés occupant des emplois à horaires alternants ou de nuit dont :	1 972 personnes	2 005 personnes	1 989 personnes
• horaires alternants	1 642 personnes	1 671 personnes	1 661 personnes
• horaires de nuit	250 personnes	252 personnes	249 personnes
• horaires alternants et de nuit	80 personnes	82 personnes	79 personnes
Nombre de salariés effectuant des heures supplémentaires	5 001 personnes	1 750 personnes	1 793 personnes
Nombre total d'heures supplémentaires effectuées	25 978 heures	35 591 heures	36 173 heures
Nombre de salariés effectuant des heures complémentaires	1 764 personnes	1 552 personnes	2 326 personnes
Nombre total d'heures complémentaires effectuées	13 365 heures	16 285 heures	22 294 heures

Référence Grenelle : 1.b.2. Absentéisme

Santé et sécurité au travail			
Nombre total d'accidents du travail et de trajet	367 accidents	351 accidents	367 accidents
Nombre total de journées de travail perdues	13 746 journées	9 429 journées	15 706 journées
Taux de fréquence des accidents du travail pour le groupe ⁽³⁾	21,76	21,62	21,96
Taux de gravité des accidents du travail pour le groupe ⁽⁴⁾	0,66	0,58	0,94
Taux d'absentéisme ⁽⁵⁾			
Total	10,2 %	10,2 %	9,4 %
Pour maladie/accident de travail	6 %	6,1 %	5,2 %
• dont établissements sanitaires et médico-sociaux	6,2 %	6,8 %	5,8 %
• dont centres médicaux et dentaires/centre optique	4,9 %	5,6 %	5,7 %

CONJUGUER VALEURS MUTUALISTES ET POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES

Exercices 2015, 2016, 2017

	2015	2016	2017
• dont centres de services	6,4 %	6 %	5,4 %
• dont siège national	3 %	2,4 %	3,1 %
• dont sites MGEN Technologies	nc	nc	1,7 %
Pour maternité, congé parental et congés familiaux	3,4 %	3,2 %	3 %
• dont pour maternité, congé parental	3 %	2,8 %	2,7 %
• dont pour congés familiaux	0,4 %	0,4 %	0,3 %
• dont pour suspensions de contrats	0,8 %	0,4 %	0,5 %

FAVORISER LA DIVERSITÉ, ACCOMPAGNER LES PARCOURS PROFESSIONNELS ET LES ÉVOLUTIONS DE COMPÉTENCES DES MILITANTS ET SALARIÉS

Référence Grenelle : 1.a.1. Répartition des salariés par âge

1.f.2. Politique mise en œuvre et mesures prises en faveur de l'emploi et l'insertion des personnes handicapées

1.f.3. Politique mise en œuvre et mesures prises en faveur de la lutte contre les discriminations

Politiques en faveur de la diversité et de l'égalité des chances

Seniors (à partir de 55 ans)	20,3 %	20,1 %	19,5 %
Juniors (inférieur à 25 ans)	5,2 %	4,9 %	4,6 %
Personnes embauchées en contrats spécifiques (professionnalisation, apprentissage, contrats aidés)	95 personnes	125 personnes	111 personnes

Politique en faveur du handicap

Part de salariés en situation de handicap – % des effectifs en « unités bénéficiaires » ⁽⁶⁾	6,5 %	6,2 %	6,4 %
Nombre total de salariés en situation de handicap	466 personnes	476 personnes	521 personnes
Nombre de recrutements de personnes en situation de handicap (CDI et CDD de plus de 6 mois)	25 recrutements	31 recrutements	26 recrutements
Montants des achats effectués auprès du secteur adapté et protégé	nc	1,04 M€	1,2 M€

Référence Grenelle : 1.e.1. Nombre total d'heures de formation

Efforts consacrés à la formation

Part de la masse salariale	4,6 %	4,3 %	4,7 %
Nombre d'heures	156 963 h	130 088 h	158 761 h
nombre cumulé de formés	20 131 personnes	26 899 personnes	28 028 personnes
Nombre de salariés formés dans l'année	5 789	6 659	7 724

Généralisation de la formation

Part des collaborateurs qui ont eu accès à au moins 1 formation lors des 5 dernières années	2011-2015	2012-2016	2013-2017
	93,4 %	94,3 %	95,1 %

Politique nationale de formation des militants

Nombre de militants formés	341	362	385
dont :			
• Militants diplômés au niveau Master ⁽⁷⁾	18	26	28
• Administrateurs nationaux diplômés au niveau Master	3	5	2
• Nombre d'heures de formation	11 762	14 641	16 852

Promotions internes

	385	363	404
--	-----	-----	-----

(1) Correspondant aux catégories C4 et D des conventions collectives.

(2) Dont notamment en 2017 : un accord relatif à l'organisation et à l'aménagement des déplacements professionnels et du temps de travail dans le cadre de l'organisation territoriale de MGEN, un accord relatif à la mise en œuvre à titre expérimental du télétravail, un accord concernant les salariés en situation de handicap 2018-2020.

(3) Le taux de fréquence est le nombre d'accidents avec arrêt de travail supérieur à un jour, survenus au cours d'une période de 12 mois par million d'heures de travail.

(4) Le taux de gravité représente le nombre de journées indemnisées pour 1 000 heures travaillées, c'est-à-dire le nombre de journées perdues par incapacité temporaire pour 1 000 heures travaillées.

(5) Changement du mode de calcul des taux d'absentéisme en 2017.

(6) Tel que demandé dans la déclaration annuelle des travailleurs handicapés (l'indicateur comprend les minorations).

(7) Les Masters sont réalisés en partenariat avec l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, l'Université d'Orléans, l'Université du Mans et l'Université de Clermont-Ferrand.

nc : non consolidé.

AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT

Exercices 2015, 2016, 2017

	2015	2016	2017
METTRE EN ŒUVRE UN FONCTIONNEMENT ÉCO-RESPONSABLE ASSOCIANT TOUS LES ACTEURS ET LES MÉTIERS DU GROUPE			
<i>Référence Grenelle : 2.a.1. L'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement 2.a.3. Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions 2.c.3. La consommation d'énergie et, le cas échéant, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables</i>			
Nouvelles mesures d'efficacité environnementale⁽¹⁾			
Établissements sanitaires et médico-sociaux	<ul style="list-style-type: none"> • Réception d'un 1^{er} chantier d'efficacité énergétique • Démarrage des travaux sur l'établissement de la Ménaudière • 1^{re} année d'exploitation réussie de la chaudière biomasse à 3 Épis 	<ul style="list-style-type: none"> • Réception d'un chantier de travaux d'efficacité énergétique à la Ménaudière • Démarrage de 2 nouveaux chantiers : l'Arbizon et la Chimotaie 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite des travaux à l'Arbizon, 3 Épis et la Chimotaie • Mise en place d'outils de pilotage et de suivi énergétique et analyse prédictive des dérives de consommations sur un site pilote (La Chimotaie) • Finalisation du déploiement du comptage sur les 24 sites
Centres de services	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'audits de performance énergétique sur l'ensemble du parc des sections départementales et des espaces mutuels • Poursuite du déploiement des équipements de visioconférence dans les sections départementales 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un comptage énergétique centralisé pour les 14 centres de gestion et d'appels • Réalisation d'études préalables au remplacement du fioul dans les chaufferies de l'ensemble des centres de services • Réalisation de travaux pour l'obtention du label BBC sur la section départementale de Limoges 	<ul style="list-style-type: none"> • Suppression de la chaudière fioul au centre de traitement de la Verrière et mise en place d'une chaudière biomasse • Mise en place d'éclairage LED au centre de traitement de Lyon • Suppression de la chaudière fioul section du Tarn • Fin des travaux d'amélioration de la performance énergétique et suppression de la chaudière au fioul de la section des Côtes-d'Armor
Siège national	<ul style="list-style-type: none"> • Optimisation de la gestion technique centralisée du bâtiment (GTC) • Vérification des plages horaires des climatisations et décalage d'une heure des démarrages des équipements 	<ul style="list-style-type: none"> • Optimisation de la gestion technique centralisée du bâtiment (vérification des plages horaires des climatisations et décalage d'une heure des démarrages des équipements) • Remplacement des éclairages néons par des LED dans les circulations et bureaux • Poursuite du déploiement des audio et visioconférences 	<ul style="list-style-type: none"> • Optimisation de la gestion technique centralisée du bâtiment (vérification des plages horaires des climatisations et décalage d'une heure des démarrages des équipements) • Fin du remplacement des éclairages néons par des LED dans les circulations et bureaux • Poursuite du déploiement des audio et visioconférences afin de diminuer le nombre des déplacements

AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT

Exercices 2015, 2016, 2017

	2015	2016	2017
Centre d'exploitation informatique	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de la virtualisation et réactualisation des serveurs • Remplacement de l'éclairage de l'atelier Édition Façonnage par des dalles LED • Poursuite du plan de renouvellement des centrales de traitement d'air (passage au double flux) • Mise à disposition d'un vélo de service • Déploiement de nouveaux équipements de vidéoconférence sur le site • Bilan énergétique du bâtiment 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de la virtualisation et réactualisation des serveurs • Mise en place d'équipements informatiques moins énergivores • Renforcement de la chasse à l'obsolescence et recrudescence des décommissionnements de machines • Fin du plan pluriannuel de renouvellement des centrales de traitement d'air (passage en double flux - <i>freecooling</i>) • Passage de l'éclairage des couloirs du bâtiment en technologie LED • Suivi rigoureux du tri des déchets 	<ul style="list-style-type: none"> • Décommissionnement important de matériels informatiques désuets ou obsolètes. Expédition à une société spécialisée dans le reconditionnement et en recyclage de DEEE (Déchets équipements électriques et électroniques) • Virtualisation : poursuite des efforts • Amélioration du processus de la sélection et du tri des déchets • Choix d'un fournisseur local pour le papier de l'édition-façonnage (Clairfontaine 88) • Utilisation d'enveloppes avec papier écologique non traité • Amélioration et optimisation du regroupement de documents dans une enveloppe avec impression des annexes

	2015	2016	2017
<i>Référence Grenelle : 2.a.2. La formation et l'information des salariés en matière de protection de l'environnement</i>			
Dispositif de formation des salariés à la protection de l'environnement au travail			
Tous sites	<ul style="list-style-type: none"> À l'occasion de la COP21 : diffusion dans tout le réseau MGEN de la brochure « Le climat change, et nous ? » édité par le partenaire Éco-École présentant les actions individuelles qui permettent de lutter contre le changement climatique Conduite d'un événement de sensibilisation des salariés et militants aux pratiques responsables, y compris pour l'environnement « La semaine RSEponsible » Création d'un site Internet dédié : 1 600 visiteurs uniques en une semaine Organisation du Prix de l'initiative solidaire et responsable : un concours entre les initiatives locales de RSE départagées par un vote en ligne des salariés et militants : 37 projets présentés, 500 votants 	<ul style="list-style-type: none"> Conduite d'un événement de sensibilisation des salariés et militants aux pratiques responsables, y compris pour l'environnement « La semaine RSEponsible ». Création d'un site internet dédié : 1 600 visiteurs uniques en une semaine 	<ul style="list-style-type: none"> Conduite d'un événement de sensibilisation des salariés et militants aux pratiques responsables, y compris pour l'environnement « La semaine RSEponsible » Thèmes retenus pour l'édition 2017 : handicap, l'engagement et la consommation responsable Création d'un site Internet dédié : 2 202 visiteurs uniques en une semaine
Établissements sanitaires et médico-sociaux	<ul style="list-style-type: none"> Ateliers de sensibilisation aux comportements responsables pendant « La semaine RSEponsible » sur 13 établissements Sensibilisation des correspondants du projet Bilan Carbone dans 7 établissements 	<ul style="list-style-type: none"> Ateliers de sensibilisation aux écogestes pendant « La semaine RSEponsible » sur 15 établissements 	<ul style="list-style-type: none"> Ateliers pendant « La semaine RSEponsible » sur 9 établissements
Nombre de salariés/patients/visiteurs formés	590 personnes	669 personnes	582 personnes

AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT

Exercices 2015, 2016, 2017

	2015	2016	2017
Centres de services	<ul style="list-style-type: none"> Ateliers de sensibilisation aux comportements responsables pendant « La semaine RSEponsible » sur 8 centres de traitement, centres d'appels et 11 sections départementales Développement d'un outil d'autoévaluation des émissions de gaz à effet de serre des centres de traitement et d'appels Autodiagnostic Bilan Carbone effectué dans 31 sections départementales 	<ul style="list-style-type: none"> Ateliers de sensibilisation aux éco-gestes pendant « La semaine RSEponsible » sur 5 centres d'appels, 5 centres de traitement et 14 sections départementales 	<ul style="list-style-type: none"> Ateliers pendant « La semaine RSEponsible » sur 4 centres d'appels, 2 centres de traitement et 10 sections départementales
Nombre de salariés/visiteurs formés	650 personnes	721 personnes	673 personnes
Siège national	<ul style="list-style-type: none"> Ateliers de sensibilisation aux écogestes pendant « La semaine RSEponsible » 	<ul style="list-style-type: none"> Ateliers de sensibilisation aux écogestes pendant « La semaine RSEponsible » 	<ul style="list-style-type: none"> Ateliers pendant « La Semaine RSEponsible »
Nombre de salariés formés	280 personnes	192 personnes	223 personnes
Centre d'exploitation informatique	<ul style="list-style-type: none"> Diffusion d'informations à l'écran de l'accueil, rappelant le tri de déchets mis en place et les bonnes pratiques environnementales (en périodes hivernales, fermeture des portes des couloirs non chauffés, extinction de l'éclairage des salles inoccupées...) Incitation au covoiturage : mise à disposition de places parking dédiées, affiches Sensibilisation sur le Plan de Déplacements Inter Entreprises du technopôle (fête de la mobilité, transports en commun, mode doux...) 	<ul style="list-style-type: none"> Participation active au Plan de déplacements Inter-entreprises local (commissions électro-mobilité, mode doux, transport en commun, télétravail, covoiturage, déplacements professionnels...) Participation à la journée de la mobilité et du technopôle de Brabois Sensibilisation des salariés (reporting, journée de la mobilité, covoiturage...) et rappels des bonnes pratiques par messagerie, ainsi que par écrans situés dans le hall d'entrée. Incitations à l'usage de la visioconférence. 	<ul style="list-style-type: none"> Participation active au Plan de déplacements inter-entreprises local (commissions électro-mobilité, mode doux, transport en commun, télétravail, covoiturage, déplacements professionnels...) Ateliers de sensibilisation aux écogestes pendant « La semaine RSEponsible » Sensibilisation à la sélection et au tri des déchets Rappels des bonnes pratiques environnementales (écran hall + messagerie) Réflexions sur le télétravail
Nombre de salariés formés	215	215 personnes	215 personnes

	2015	2016	2017
<i>Référence Grenelle : 2.c.3. La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables</i>			
Consommation d'énergie (équivalent énergie primaire)			
Établissements du groupe MGEN (25/31) ⁽¹⁾	nc	73 602 263 kWh	76 597 492 kWh
	nc	283 kWh/m ²	298 kWh/m ²
Centre d'exploitation informatique	17 866 404 kWh	17 773 740 kWh	15 826 403 kWh
	1 685 kWh/m ²	1 677 kWh/m ²	1 493 kWh/m ²
Siège national	12 403 179 kWh	12 057 292 kWh	11 447 070 kWh
	446 kWh/m ²	434 kWh/m ²	412 kWh/m ²
Sections départementales ⁽²⁾	nc	18 914 700 kWh	18 671 125 kWh
	nc	210 kWh/m ²	212 kWh/m ²

Référence Grenelle 2.d.1 : Les postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre générés du fait de l'activité de la société, notamment par l'usage des biens et services qu'elle produit

Émissions de gaz à effet de serre			
Émissions totales MGEN (extrapolées tous les 3 ans à partir des sites ayant fait l'objet d'un Bilan Carbone détaillé)	65 939 teq CO ₂	na	na
Déplacements (professionnels, domicile/travail, visiteurs)	32 %		
Utilisation de l'énergie	26 %		
Achats de biens et services non durables	26 %		
Achats de biens durables (immobilisations)	10 %	na	na
Fret	3 %		
Déchets	2 %		
Fluides frigorigènes	1 %		

Référence Grenelle : 2.c.1. La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales

Consommation d'eau			
Établissements du groupe MGEN (25/31)	203 533 m ³	194 865 m ³	181 536 m ³
Centre d'exploitation informatique MGEN Technologies ⁽³⁾	1 890 m ³	1 890 m ³	2 151 m ³
Siège national	9 490 m ³	8 674 m ³	8 804 m ³
Déplacements dans le cadre de l'activité professionnelle et militante			
Train	7 542 000 km	7 463 000 km	8 156 000 km
Distance moyenne parcourue en train dans l'année	2 668 km/pers.	2 526 km/pers.	2 607 km/pers.
Avion	9 342 000 km	10 206 000 km	10 246 000 km
Distance moyenne parcourue en train dans l'année	14 218 km/pers.	14 622 km/pers.	13 103 km/pers.
Part des trajets en avion respectant la « politique voyage » de la MGEN ⁽⁴⁾	88 %	86 %	88 %
Véhicules personnels	3 685 000 km	3 296 000 km	3 163 000 km

AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT

Exercices 2015, 2016, 2017

	2015	2016	2017
Distance moyenne annuelle parcourue en véhicule personnel dans l'année	923 km/pers.	823 km/pers.	880 km/pers.
<i>Référence Grenelle : 2.c.2. La consommation de matières premières</i>			
Consommations de papier			
Total des usages	2 147 tonnes	2 189 tonnes	2 059 tonnes
Poids total de papier consommé par adhérent	695 g/adhérent	677 g/adhérent	635 g/adhérent
Publications nationales	1 094 tonnes	1 146 tonnes	1 119 tonnes
Bulletins départementaux ⁽⁵⁾	133 tonnes	173 tonnes	124 tonnes
Supports marketing ⁽⁶⁾	143 tonnes	139 tonnes	137 tonnes
Imprimés et enveloppes MGEN et MGEN Filia	435 tonnes	405 tonnes	394 tonnes
Papier de bureau (tous sites MGEN)	304 tonnes	294 tonnes	253 tonnes
Reprographie MGEN et impressions sous-traitées	39 tonnes	31 tonnes	33 tonnes
<i>Référence Grenelle : 2.b.2. Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets</i>			
Mise en place du tri sélectif			
Site ayant mis en place le recyclage des déchets papier	nc	nc	79,30 %
Production de déchets d'activités de soins à risques infectieux⁽⁷⁾			
Pour 8 établissements en 2015, 5 en 2016, 6 en 2017	20 tonnes	29 tonnes	19 tonnes
Pour 16 établissements en 2014, 22 en 2015, 25 en 2016, 24 en 2017	826 000 litres	1 017 000 litres	1 135 000 litres

(1) En raison de la mise en place d'équipement de mesure des consommations, ces dernières ne sont pas disponibles pour l'année 2015.

(2) La consommation des 130 sections départementales et espaces mutuels est estimée à partir de la valeur moyenne de leur diagnostic de performance énergétique.

(3) Suite à une problématique de mesure, la consommation réelle sur 2016 est estimée par rapport à la consommation de 2015.

(4) Politique voyage : déplacement systématique en train si le temps de trajet est inférieur à 3 h 30.

(5) Extrapolation à partir des réponses des sections départementales (59 en 2015, 72 en 2016, 84 en 2017).

(6) Changement de mode de consolidation des quantités de support marketing en 2016.

(7) Indicateur recouvrant tous les établissements MGEN à l'origine de la production de déchets d'activité de soins à risque infectieux. En fonction de l'établissement considéré, les données sont consolidées en litres ou en tonnes. Les établissements répondants ne sont pas toujours identiques, ce qui explique les variations importantes d'une année sur l'autre.

RAPPORT DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE, DÉSIGNÉ ORGANISME TIERS INDÉPENDANT, SUR LES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIÉTALES CONSOLIDÉES FIGURANT DANS LE RAPPORT DE GESTION DE MGEN

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

À l'attention de la Direction générale,

En notre qualité de professionnel de l'expertise comptable, désigné organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1060 (portée disponible sur le site www.cofrac.fr), nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2017, présentées dans le rapport de gestion (ci-après les « Informations RSE »), en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au Conseil d'administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R.225-105-1 du code de commerce, préparées conformément au « Guide d'accompagnement du reporting RSE » et au « Référentiel RSE » décliné sous cinq volets utilisé par la société (ci-après les « Référentiels »), dont un résumé figure dans le rapport de gestion et disponible sur demande au siège de la société.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires et le code de déontologie de la profession inséré dans le décret du 30 mars 2012 relatif à l'exercice de l'activité d'expertise comptable. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes professionnelles et des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité du professionnel de l'expertise comptable

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R.225-105 du code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au Référentiel (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 4 personnes et se sont déroulés entre début mars et fin avril 2018 sur une durée totale d'intervention d'environ 3 semaines. Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos experts en matière de RSE.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes professionnelles applicables en France et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et, concernant l'avis motivé de sincérité, à la norme internationale ISAE 3000 (Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information).

I. ATTESTATION DE PRÉSENCE DES INFORMATIONS RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R.225-105-1 du code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R.225-105 alinéa 3 du code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L.233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du code de commerce.

Conclusion

Sur la base de ces travaux, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

2. AVIS MOTIVÉ SUR LA SINCÉRITÉ DES INFORMATIONS RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené une vingtaine d'entretiens avec une vingtaine de personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité, son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;

- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes (*voir liste en annexe*) :

- au niveau de l'entité consolidante, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;
- au niveau d'un échantillon représentatif de sites, MGEN, MGEN Union, MGEN Action Sociale et Sanitaire et MGEN Technologies, que nous avons sélectionnés en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives.

L'échantillon ainsi sélectionné représente en moyenne 100 % des effectifs considérés comme grandeur caractéristique du volet social, et 100 % des données environnementales considérées comme grandeurs caractéristiques du volet environnemental.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

Conclusion

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées de manière sincère conformément au Référentiel.

Neuilly-sur-Seine, le 23 mai 2018

PricewaterhouseCoopers Audit

Christine Billy
Associé

Pascal Baranger
Directeur au sein du Département Développement
Durable

Document réalisé par la direction de la communication du groupe MGEN

Conception & réalisation : V&T - wearetogether.fr

Crédit photo : Getty images

Mutuelle générale de l'Éducation nationale immatriculée sous le numéro SIREN 775 685 399, MGEN Vie immatriculée sous le numéro SIREN 441 922 002, MGEN Filia immatriculée sous le numéro SIREN 440 363 588, mutuelles soumises aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, MGEN Action sanitaire et sociale immatriculée sous le numéro SIREN 441 921 913, MGEN Centres de santé immatriculée sous le numéro SIREN 477 901 714, mutuelles soumises aux dispositions du livre III du Code de la mutualité, MGEN Union, immatriculée sous le numéro SIREN 441 921 962, union de mutuelles soumises au Code de la mutualité.

Siège social : 3, square Max-Hymans - 75748 Paris Cedex 15 – **Représentant légal** : Roland Berthilier



GRUPE **vyv**

MGEN.FR
RAPPORTANNUELMGEN.FR